

## Conditions d'annulation

Chère cliente, cher client,

Depuis 108 ans, la flexibilité fait partie de nos priorités absolues. Un atout de plus dans la situation actuelle. Afin de vous garantir un maximum de flexibilité, nous avons adapté nos conditions de réservation.

Dans l'espoir de répondre encore mieux à vos attentes, nous vous remercions de prendre bonne note des mesures suivantes.

---

Extrait des Conditions générales

### 5.5.2 Clause de résiliation du client

Le client a la possibilité de se désister de la réservation à tout moment avant son arrivée à l'hôtel, sans frais :

- a) en cas de restriction massive des voyages internationaux et nationaux par ordre officiel des institutions gouvernementales compétentes, qui implique effectivement la fermeture de frontières ou la classification de régions à risque et va donc au-delà d'un simple avertissement aux voyageurs ; ou
- b) si le client présente des symptômes de corona et peut le prouver par un certificat médical.

Cela ne s'applique pas aux dates de haute saison officielle du 26.12.2020 au 3.1.2021 et du 12.2.2021 au 27.2.2021. Pendant ces périodes, l'annulation gratuite n'est pas possible, mais le montant en question sera crédité à 100 % pour un futur séjour dans les 365 jours suivant la date de séjour initiale (acompte).

Si les restrictions mentionnées ci-dessus sous a) et b) surviennent pendant le séjour à l'hôtel et que le client souhaite donc raccourcir son séjour, le client peut annuler gratuitement les nuits restantes. Là encore, les dates de la haute saison mentionnée ci-dessus sont exclues. Aux dates de la haute saison, le client paiera le montant total du séjour restant.

---

Veillez lire nos [Conditions générales](#) pour de plus amples renseignements.

Plus que jamais dans cette situation particulière, nous restons fidèles à notre histoire, à nos valeurs et à nos principes afin de vous garantir un séjour inoubliable.

Nous vous remercions d'avance et nous ferons un plaisir de vous accueillir à Gstaad.

L'équipe du Palace